



***Communiqué commun IAF - ILAC - ISO  
sur les  
exigences des systèmes de management de la qualité suivant la norme ISO  
15189:2012 - Laboratoires de biologie médicale -  
Exigences particulières en matière de qualité et de compétence***

Le respect des exigences de la norme ISO 15189:2012 pour un laboratoire de biologie médicale signifie que le laboratoire répond aux exigences de compétence technique et aux **exigences relatives aux systèmes de management** nécessaires à la délivrance régulière de résultats d'analyses techniquement valides. Les **exigences relatives aux systèmes de management** suivant la norme ISO 15189 (Section 4) sont rédigées selon une terminologie appropriée aux opérations des laboratoires de biologie médicale et répondent aux principes de la norme ISO 9001:2008 **Systemes de management de la qualité - Exigences** et sont conformes aux exigences pertinentes de cette dernière.

---

IAF Chair

---

ILAC Chair

---

ISO Secretary General

Janvier 2015

Version originale sur : <http://www.iaf.nu/upFiles/IAFILACISOJointcommuniquel15189.pdf>